

Questionnaire français

sur la participation des citoyens au fondement démocratique de la vie économique, sociale et politique

PREAMBULE

De divers côtés, la démocratie remise en cause dans les faits est repensée par des chercheurs, des politiques, des groupes ou des citoyens. Ces définitions nouvelles beaucoup en ont une idée à priori et, en France plus qu'ailleurs, les recherches conservent un caractère trop abstrait. Or, à la base, dans les grandes villes, en province, dans les milieux ruraux, des individus ou des groupes, qui d'ailleurs souvent n'ont pas l'occasion de s'exprimer sur le plan national, vivent cette recherche empirique dans les faits.

Depuis trois ans, en effet, des groupes civiques se sont constitués dans toute la France ; certains sont vaguement reliés à des partis ou des mouvements, d'autres fonctionnent dans une totale autonomie. Ces groupes ont pris, au fur et à mesure des événements et compte tenu du désarroi d'un grand nombre de Français, une importance particulière. Situés à mi-chemin entre le citoyen d'une part, le parti et le syndicat d'autre part, ces rassemblements spontanés peuvent permettre de prendre le pouls réel de l'opinion française.

Ces expériences précieuses, c'est à partir d'elles qu'il convient de repenser la démocratie au XX^e siècle. Aussi les groupements suivants : *Jean Moulin, Tocqueville et Citoyens 60*, orientés sur les questions de pédagogie politique et de formation civique, se sont-ils réunis pour proposer aux différents groupes une rencontre nationale pour 1963.

Afin de préparer sérieusement la rencontre envisagée, les trois groupements signataires ont établi le questionnaire ci-joint. Celui-ci doit permettre un recensement des groupes et leur donner l'occasion de fixer par écrit leurs premières réactions sur des questions posées à tous de façon identique.

Il est entendu que ce questionnaire ne s'adresse

pas à des personnes, mais à des groupes ; ce n'est pas l'avis d'individus qui importe, c'est l'opinion de groupes actifs qui tendent sous une forme ou sous une autre à intervenir dans la vie locale ou nationale.

Ces questionnaires qui devront être retournés avant le 15 Juin prochain à l'une des organisations signataires, seront alors dépouillés en vue de dégager les 6 ou 7 idées sur lesquelles l'accord semblera se faire.

Dans un second temps, ces idées seront soumises à l'étude des groupes, afin de préparer la rencontre nationale des représentants de ces groupes. Cette rencontre aura pour objet de saisir l'opinion des idées forces susceptibles de donner un contenu nouveau aux structures démocratiques futures.

*
**

Comment répondre ?

Le questionnaire se compose de trois documents :

1° Une *fiche* permettant au groupe de se situer et de préciser son genre d'activité.

2° La *grille* générale qui doit permettre d'aborder les problèmes du questionnaire suivant une même méthode.

3° Un *questionnaire* par rubrique auquel on ne peut répondre avec précision et méthode qu'en utilisant la grille générale.

A. FICHE DE SITUATION DU GROUPE

(N. B. : Nous ne saurions contraindre tous les groupes à répondre à toutes les questions dans la mesure où il peut leur paraître difficile de répondre avec précision à certaines d'entre elles.)

1° Nom du Groupement.

- 2° Adresse (Commune, Département).
- 3° Date de Création.
- 4° Circonstances de création (raisons historiques, politiques, etc.).
- 5° Personnalités ou Groupements ayant joué un rôle important dans la création.
- 6° Statuts (Association de fait, Association selon la loi de 1901, Fondation, etc.).
- 7° Buts poursuivis :
 - a) Définition figurant aux Statuts (si ceux-ci existent).
 - b) Brève description des buts concrets (si la définition figurant dans les Statuts est trop générale).
 - c) Indiquer les changements de buts qui ont pu intervenir depuis la création du groupe, et les raisons qui ont motivé ces changements.
- 8° Participation à vos activités :
 - a) Nombre actuel d'adhérents.
 - b) Indiquer les grandes fluctuations qui ont pu être constatées depuis la création, et les raisons de ces mouvements.
 - c) S'il y a lieu, préciser :
 - le nombre des participants réguliers à vos activités qui ne coïncide pas nécessairement avec celui des adhérents ;
 - le nombre des participants aux manifestations exceptionnelles (par exemple grande conférence — par opposition aux cercles d'études réguliers).
- 9° Structure des Organes de Gestion et de Direction (Bureau, Comité Directeur, Conseil d'Administration, etc.).
- 10° Nombre de collaborateurs salariés :
 - permanents,
 - mi-temps, quart de temps, etc.
- 11° Le Groupement appartient-il à une ou plusieurs Fédérations d'Organismes ? Si oui, auxquelles ?
- 12° Le Groupement entretient-il des rapports étroits avec d'autres Organismes ? Si oui, avec lesquels ?

B. LA GRILLE

N. B. : Cette grille définit, nous l'avons dit, une méthode mais elle laisse à chaque groupe la liberté

de choisir ses sujets. Elle devra être appliquée à chacune des questions que vous retiendrez dans le questionnaire.

1° Comment le problème se pose-t-il pour votre groupe ? Quels en sont les données et les facteurs d'évolution ?

2° Comment votre groupe a-t-il étudié ce problème ? A partir de quels éléments d'information ?

3° Quelles actions votre groupe mène-t-il dans ce domaine ? Pouvez-vous apprécier l'efficacité de vos efforts ?

4° Quelles difficultés essentielles rencontrez-vous ?

5° Quelles solutions préconisez-vous qui tiennent compte simultanément du principe d'efficacité et des valeurs démocratiques essentielles ?

C. LE QUESTIONNAIRE

I — VIE INDIVIDUELLE

a) Habitat et urbanisme.

Dans chaque société, la manière dont est conçue la demeure de chacun, son mode de construction, sa distribution interne, reflètent le type de rapports sociaux en vigueur dans cette société. De ce point de vue l'insuffisance des solutions apportées aujourd'hui aux problèmes du logement (rural ou urbain) est un fait significatif.

Malgré des réussites intéressantes, la plupart de nos compatriotes vivent dans un cadre mesquin, désuet, sinon insalubre. Le domicile est souvent éloigné du lieu de travail ; tantôt l'unité d'habitation est trop dispersée, tantôt rassemblée dans des immeubles collectifs à concentration excessive.

Du point de vue théorique nous manquons d'information sur les grands plans d'aménagement : meilleure distribution de l'espace habitable, rénovation des grandes villes, conception nouvelle de l'habitat.

b) Enseignement et éducation.

Sous la double pression de l'évolution des mœurs et des exigences de l'industrie, l'enseignement est amené à se réformer. L'école et l'université semblent plus souvent entraînées par le mouvement que prêtes à l'anticiper et l'orienter. Une vaste refonte du système éducatif français est en

cours, mais on connaît mal les buts poursuivis par ses promoteurs. Une série de questions se posent aux usagers comme au personnel de l'éducation nationale.

1° Comment pallier le décalage progressif de l'école et de la vie ? Faut-il repenser les méthodes, introduire davantage d'exercices techniques directement axés sur les professions ? Ne risque-t-on pas alors de mettre l'école à la remorque de l'industrie et d'ôter à l'université son indépendance ?

Faut-il repenser l'esprit de l'enseignement et envisager une mise à jour de la culture ? A la lumière d'un humanisme conçu en fonction de l'homme contemporain, l'université pourrait retrouver confiance en sa mission et armer les jeunes face aux exigences ou aux sollicitations d'une société industrielle (préparation à un travail à la fois plus automatique et plus intellectualisé et adaptation à des loisirs accrus).

2° Dans cette perspective, comment envisager :

- la prolongation de la scolarité obligatoire,
- le cycle d'observation et d'orientation,
- l'amalgame des diverses catégories d'enseignement post-primaire,
- l'adaptation des programmes,
- la réponse à la poussée démographique et la démocratisation de l'enseignement,
- les problèmes de l'enseignement des adultes ?

3° Le système français très centralisé permet-il aux parents et aux collectivités locales d'orienter selon leurs vœux la formation des enfants ?

4° Faut-il distinguer ou assimiler enseignement et éducation ? Qu'attend-on de l'Etat en ce domaine ? Quelle est la part respective des services publics, des organismes spéciaux, de la formation familiale dans l'éducation de l'enfant ?

c) Loisirs et culture.

L'accroissement de la productivité, l'automation, la mécanisation des entreprises devraient limiter la durée du travail et augmenter les loisirs des travailleurs.

En France, depuis trois ans ce courant est freiné : la conjoncture du plein emploi provoque l'allongement des temps de travail et les travailleurs acceptent volontiers des heures supplémen-

taires pour satisfaire des besoins nouveaux parfois artificiellement suscités. Parallèlement une publicité efficace éveille le goût de multiplier les activités de loisirs parmi lesquelles le choix est difficile :

- voyages, échanges internationaux, sports organisés.
- radio et télévision, cinéma, spectacles.
- lectures et associations culturelles de toute sorte.

Ces initiatives n'absorbent-elles pas une part de l'activité autrefois réservée à la vie familiale, la réflexion ou la formation individuelle ? Ne devraient-elles pas en revanche enrichir par l'apport de toutes les civilisations ?

d) Sécurité sociale.

La protection de la santé, la sécurité de la vieillesse, objectifs de la Sécurité Sociale, traduisent un effort vers le progrès social. Cet effort ne bénéficie cependant qu'à certaines catégories sociales. Faut-il l'étendre à toute la nation ?

La sécurité Sociale restreinte ou étendue doit-elle devenir un prolongement de l'activité étatique ou demeurer sous la gestion des intéressés ? Son financement doit-il être assuré par des cotisations ou par l'impôt ? La protection de la vieillesse est-elle convenablement réalisée. La pratique de la médecine doit-elle se transformer pour tenir compte de l'évolution des techniques et de la spécialisation ? Dans quelle mesure la recherche du profit qui inspire les laboratoires de produits pharmaceutiques, se concilie-t-elle avec l'intérêt social ?

e) Vie familiale.

La famille contemporaine n'est plus composée que du couple parental et de ses enfants. La psychologie comme la nature des relations parents-enfants, autrefois mal connues, font aujourd'hui l'objet d'investigations scientifiques. Une plus large divulgation de ces connaissances ne pourrait-elle favoriser une vie familiale plus harmonieuse, une meilleure entente entre les générations successives ?

Ne peut-on craindre en contre-partie une vie de famille affadie où l'absence de conflits libérerait une agressivité qui chercherait ailleurs ses exutoires ?

Les urgences économiques, les obligations professionnelles, les tâches politiques vont-elles supplanter ou entamer la vie familiale ? Celle-ci ne revêt-elle pas déjà des formes très différentes selon les milieux, les régions, les activités ? N'est-elle pas considérablement modifiée par le travail de la femme ? Quel peut être le rôle des services publics dans l'aménagement d'organismes collectifs susceptibles de suppléer ou d'épauler la femme dans ses tâches ménagères et éducatives ? Comment envisager la prise en charge des enfants victimes de familles dissociées ou des enfants inadaptés (caractériels et débiles mentaux) ?

II — LE CITOYEN

a) Participation à la vie municipale et aux institutions locales.

En tant qu'électeur le citoyen est appelé à participer à la vie des institutions officielles (commune, département, canton, district). Celles-ci qui apparaissent surtout comme des organismes d'administration ne devraient-elles pas, au contraire servir de cadre à l'apprentissage de l'exercice de la démocratie ?

Mais ces institutions donnent-elles aux citoyens la possibilité et les moyens d'intervenir directement dans leur fonctionnement et leurs réalisations ?

Les groupements d'intérêts locaux, les associations à caractère social ou économique suffisent-ils pour permettre l'éducation démocratique du citoyen ?

Doivent-ils se réduire à influencer l'autorité locale ou à assurer des services qui normalement incombent à la communauté ?

Peuvent-ils à eux seuls permettre d'intéresser le citoyen à la vie locale ou bien est-il nécessaire de rechercher d'autres moyens et lesquels ?

b) Participation régionale et aménagement du territoire.

Un siècle et demi de centralisation a fait de la France : Paris et le désert français. Pour revitaliser les collectivités locales ne peuvent se développer harmonieusement que dans un cadre plus vaste. Aux institutions officielles (Comité d'aménagement, Sociétés de développement régional) s'ajou-

tent les initiatives privées. Votre groupe participe-t-il directement ou indirectement à cet aménagement ?

c) Participation aux grands débats politiques.

Un citoyen conscient devrait se sentir concerné par les grands problèmes politiques tels que : Berlin, décolonisation, force de frappe, marché commun, salaires et niveau de vie, 4^e Plan, laïcité.

Il ne devrait pas en laisser aveuglément la charge aux technocrates ou aux politiciens. A travers quel mécanisme, à quel stade, sous quelle forme peut s'exercer la pesée de l'événement.

d) Participation à l'élaboration et au contrôle d'exécution du plan.

La planification nationale ou régionale n'a pas jusqu'ici associé les citoyens à leur élaboration ou à leur contrôle. Comment y associer le citoyen pour qu'elle ne soit pas l'œuvre de technocrates coupés de la nation ?

e) Droit à l'information.

Puisque la démocratie suppose la participation du citoyen, celui-ci doit non seulement avoir reçu une éducation civique mais être tenu informé des problèmes de l'heure, qu'il s'agisse des événements de la politique nationale ou internationale ou des tendances économiques ou sociales.

La presse, la radio, la télévision satisfont-elles à leur rôle ? La publicité ne les empêche-t-elle pas de le remplir ?

f) Modes d'expression de la volonté des citoyens.

La volonté des citoyens, soit pour la définition d'une politique soit pour un contrôle, s'exerce par le moyen du suffrage (élection, référendum). Encore faut-il noter que le mode de suffrage traduit plus ou moins réellement cette volonté (représentation proportionnelle — scrutin de liste majoritaire — scrutin uninominal, majoritaire à un ou deux tours). L'élection doit-elle dégager une microphotographie des diverses tendances en compétition, ou au contraire doit-elle réduire la diversité à la simplicité du oui ou du non. En d'autres termes, le mode du scrutin doit-il être le miroir de l'opinion ou doit-il contraindre celle-ci à se constituer en volonté.

Mais le suffrage n'exprime qu'à certain intervalles la volonté des citoyens, celle-ci se prépare au sein des partis, des syndicats, des organisations de formation civique. Cette volonté s'exprime aussi par la pétition, la grève, les manifestations.

Ces divers modes d'expression sont-ils toujours satisfaisants ?

g) Protection du citoyen.

Les libertés individuelles des familles et des groupes ne sont-elles pas remises en cause par les nécessités de la vie collective ? Certaines limitations de ces libertés ne sont-elles pas criticables ? Votre groupe a peut être pris position sur le principe ou est intervenu en faveur de certains citoyens désarmés contre les pouvoirs : police, armée, bureaucratie.

III — LE PRODUCTEUR ET LE CONSOMMATEUR

a) Aménagement des structures industrielles.

Une poussière de petites entreprises et d'énormes unités co-existent ; à elle seule cette juxtaposition pose un premier problème : la concentration et l'intégration industrielles se poursuivent favorisées très souvent par les organismes financiers. Si la perte de vitesse de certaines branches met en péril la vie de localités et de régions entières, le développement d'autres branches se trouve être sans rapport avec les besoins du consommateur ni les nécessités des échanges.

Les zones déjà suréquipées continuent d'attirer de nouvelles industries tandis que l'implantation d'industries en zone rurale pose d'autres problèmes (pression sur les salaires, possibilité d'emploi dépendant d'une seule personne, insuffisance de la formation professionnelle).

b) Participation des travailleurs à la vie de l'entreprise.

Grâce à la réalisation en 1945 du programme de la Résistance la France est le pays capitaliste où le secteur public est le plus important ; l'existence de ce domaine appartenant à l'Etat, peut influencer sur toutes les entreprises françaises. Néanmoins, depuis 1950, il apparaît que la mise en application des réformes 45-46, n'a pas modifié la situation

réelle des salariés vis-à-vis de l'entreprise dans laquelle ils travaillent.

Les Comités d'entreprises ont certes constitué un pas en avant mais chacun est bien d'avis qu'il n'est plus possible d'en rester là et envisage une participation à la gestion, aux résultats, etc. Enfin, les conditions de travail (cadence, sécurité, éloignement du domicile, encadrement, relations humaines, réalisations sociales) déterminées jusqu'ici par des exigences purement techniques ne doivent-elles pas être repensées en fonction des exigences de l'homme ? Selon quelles modalités ?

c) Aménagement des structures agricoles.

La structure de l'entreprise agricole française est restée étonnamment stable depuis près d'un siècle. Néanmoins la régularité de l'exode rural, le développement du machinisme agricole, la proximité de l'ouverture des frontières, la fixation par l'Etat des prix d'un certain nombre de produits, des perspectives de surproduction ont provoqué une prise de conscience à l'intérieur du monde paysan. C'est particulièrement vrai pour les nouvelles générations. Celles-ci posent le problème des structures de la propriété rurale et des formes d'exploitation.

Des formes nouvelles d'exploitation se sont développées (coopératives, C.H.M.A., C.E.T.A., mutuelles, etc.). Mais parmi ces solutions, certaines bonnes sont à peine énoncées, d'autres ne sont qu'apparences. L'ouverture du marché commun agricole rend plus urgente encore la recherche de solutions valables.

d) Formation et promotion industrielle.

Sous l'angle collectif les problèmes de formation et de promotion n'ont pas été résolus et des problèmes entiers de reconversion (exode rural) n'ont pas même été abordés. Le manque de techniciens paralyse le développement de l'économie en France. Il est possible aujourd'hui d'en déterminer les besoins et une planification sérieuse permettrait de les satisfaire.

La formation du travailleur, son adaptation au cours de sa vie professionnelle (qui lui impose parfois un changement total d'activité) posent des problèmes mal résolus. Il en est de même de la promotion du travail et des facilités de mobilité professionnelle.

e) **Rationalisation de la distribution et éducation du consommateur.**

Depuis des années les structures françaises butent sur l'ensemble du problème de la distribution. Chaque année, des formules nouvelles de circuit sont préconisées par les ministres successifs mais à aucun moment la structure elle-même n'a été repensée sérieusement. Les consommateurs sont-ils suffisamment informés pour imposer collectivement les réformes nécessaires.

IV — LE CADRE INTERNATIONAL

a) **Est-Ouest.**

De l'avenir des relations EST-OUEST, dépend la paix du Monde. A la guerre froide a succédé la coexistence pacifique. Les promesses du camp David n'ont pas été tenues. Le problème des deux Allemagnes, la question de Berlin ont à nouveau tendu les relations. Chaque camp s'est efforcé de nouer et d'affermir ses alliances au sein du pacte militaire, mais les problèmes que posent l'Allemagne, Berlin, les pays de l'Europe de l'Est, peuvent-ils être résolus par cet affrontement. Un désengagement simultané en Europe ne permettrait-il pas de débloquer des situations insolubles. La remise en question du pacte atlantique et du pacte de Varsovie ne favoriserait-elle pas la détente internationale ?

b) **Construction européenne.**

Une Europe se constitue au plan économique (Marché Commun). Politiquement une Europe des patries est-elle viable ? Ne faut-il pas au contraire accepter une Europe supra-nationale. La construction européenne peut-elle se réduire à l'Europe occidentale ? Quelles pourraient être les relations de cette Europe avec les deux blocs et avec l'Afrique ?

c) **Aide aux pays sous-développés.**

Le « cartiérisme » a fortement influencé bon nombre d'esprits qui ne comprennent pourquoi des milliards sont dépensés dans les pays où la France a perdu sa souveraineté.

Mais la réparation due à des pays autrefois soumis à l'exploitation coloniale, la solidarité des peuples dans la recherche du progrès par delà

l'égoïsme national et le respect dû à l'homme et les exigences d'une justice internationale, fondement de la paix, ne rendent-ils pas cette aide nécessaire ?

d) **O.N.U.**

Le souci commun des fondateurs de l'O.N.U. fut d'associer les deux grandes puissances dans une organisation internationale chargée de la sécurité collective. Le respect des zones d'influence était un impératif politique dont le droit de vote au Conseil de Sécurité était la traduction juridique. L'accession de nombreux pays à l'indépendance ainsi que la réforme de la majorité des 2/3 à l'Assemblée Générale ont modifié sensiblement l'équilibre initial des forces. L'importance du Tiers Monde à l'O.N.U. progresse constamment et des voix nouvelles se font entendre dans le concert international. En outre le secrétariat général est de plus en plus amené à se comporter en exécutif mondial.

Certains problèmes (Hongrie, Congo) ont amené l'opinion publique à juger sévèrement le comportement de l'O.N.U. et à s'interroger sur son utilité. En France notamment, les sarcasmes du pouvoir amènent les Français à étendre à l'O.N.U. leur anti-parlementarisme.

Certes, la limitation très stricte de son pouvoir d'intervention limite l'efficacité de son action. Mais, dans un monde en voie d'organisation internationale, l'O.N.U. reste un des rares points de rencontre entre l'Est et l'Ouest, entre les pays développés et le Tiers Monde. Dans cette perspective, ne serait-il pas souhaitable d'aider au maximum l'organisation internationale à accroître son autorité, notamment dans les domaines du désarmement, de l'aide aux pays sous-développés, du droit et de la justice internationale ?

e) **Compréhension internationale.**

Jamais les moyens d'information n'ont été si répandus et pourtant l'incompréhension élève des barrières de pays à pays. Les voyages, les échanges culturels, les congrès internationaux de toutes natures suffisent-ils à réduire ces barrières ? Par quels moyens combattre les propagandes, les préjugés, les complexes issus du racisme ou du nationalisme ? Comment élaborer un projet commun à l'humanité toute entière ?